

Le nivellement de précision de la Belgique
Rectification (1)

Par G. DEWALQUE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Dans le rapport que nous avons eu l'honneur de présenter à l'Académie, lors de sa séance d'avril, nous avons dit que nous avions le regret de devoir constater que la Belgique ne possède aucun nivellement de précision. Nous parlions ainsi d'après des renseignements sur lesquels nous croyions pouvoir compter. Ayant envoyé un des premiers tirés à part à M. le major Gillis, directeur de l'Institut cartographique militaire, pour qu'il pût éventuellement en tirer parti à l'appui d'une demande de subside pour l'exécution d'un tel nivellement, M. le Directeur s'empressa de nous exprimer ses regrets de nous voir mal informé, un nivellement de haute précision ayant été exécuté de 1889 à 1892, publié en 1894 par l'Institut cartographique sous le titre de *Répertoire graphique des repères des nivellements de précision* et figurant sous le numéro 29a au Catalogue des publications de cet établissement (qui se trouve au verso du Tableau d'assemblage des cartes de la Belgique).

(1) Extrait des *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique* (Classe des sciences), n° 7, pp. 820-821, 1904.

A sa lettre était jointe, entre autres, la partie de ce Répertoire qui longe la frontière prussienne et l'observation qu'il est raccordé en seize points au nivellement analogue de la Prusse. Le polygone que nous avons recommandé y est compris pour sa partie belge.

S'il est toujours pénible d'avoir à reconnaître que l'on a été mal renseigné, nous éprouvons en même temps la satisfaction de voir que « nous occupons notre rang dans le concert européen ».

Nous demandons à pouvoir ajouter, à titre de circonstances atténuantes, que ce Répertoire n'a jamais été reçu par l'Académie, qu'il n'existe pas dans la bibliothèque de l'Université de Liège, ni même à la Bibliothèque royale, et que nous n'en avons jamais vu un compte rendu.